

I.R.E.J.
Institut régional d'expertise judiciaire

BULLETIN D'INSCRIPTION

**PRATIQUE DE L'EXPERTISE DANS LE BATIMENT
A PARTIR DE CAS CONCRETS**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone : courriel :

Profession :

Inscrit sur un tableau officiel d'experts près une cour administrative d'appel : OUI NON

Si oui, quelle cour ?

Inscrit sur une liste officielle d'experts près une cour d'appel judiciaire : OUI NON

Si oui, quelle cour ?

Membre d'une compagnie d'experts, membre de l'IREJ : OUI NON

Si oui, laquelle ?

S'inscrit au stage de formation d'une journée :

Pratique de l'expertise dans le bâtiment à partir de cas concrets

Le jeudi 27 novembre 2025 – L'AQUARIUM à Fresnes-les-Montauban (autoroute A1)

Joint un chèque de 400 € à l'ordre de l'IREJ (ce prix inclut le repas de midi)

(370 € en cas d'appartenance à une compagnie d'experts membre de l'IREJ).

Le nombre de places est limité et votre inscription sera confirmée par courrier.

Toute éventuelle annulation d'inscription devra être faite 15 jours avant la date de la formation
(remboursement de 200 €, non remboursement pour annulation après cette date).

Fait à le

Signature

Adressez votre bulletin d'inscription à :

Damien BIDOIRE, trésorier de l'IREJ

ECOBRA

48 rue des frères Fâche – 59580 ANICHE

L'IREJ se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre de participants était insuffisant.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, créée le 1er juillet 1998,
Enregistrée à la préfecture du Nord le 9 décembre 1998 sous le n° W595008599 - J.O. du 02.01.1999
Enregistrée sous le n° 31 59 04690 59 auprès du préfet de région du Nord (art. R 921-5 du Code du travail)

Siège administratif et trésorier : Damien BIDOIRE – ECOBRA – 4 B rue des frères Fâche – 59580 ANICHE

SIRET - 421 903 147 00021 APE 804 C

Tel. : 03 21 52 02 02 et 03 20 66 80 99 - bidoire@ecobra.fr